

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE SIDIKI

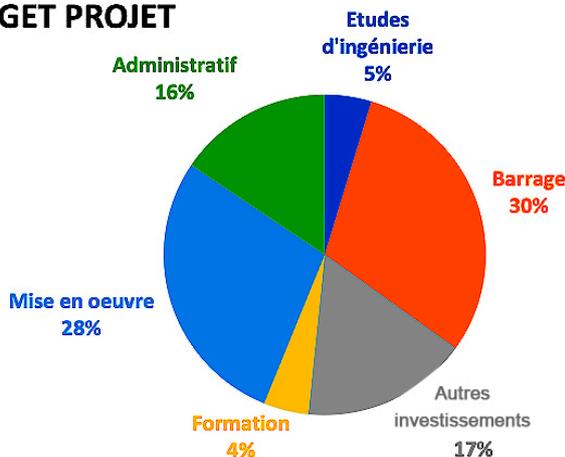
Accès à l'eau et à l'assainissement : GO !

La décision de lancer effectivement le projet sur le volet Accès à l'eau était subordonnée à 2 éléments :

1. l'obtention d'un financement suffisant pour couvrir le budget avant mars 2019, pour être conforme aux exigences des bailleurs les plus importants.
2. la confirmation de la faisabilité technique et financière du projet principalement pour ce qui concerne le barrage.

En effet, les dépenses les plus importantes concernent les investissements (109 k€) parmi lesquels le barrage représente 64 %, le reste étant consacré au surcreusement du puits, aux équipements d'adduction d'eau, de potabilisation et d'assainissement. Les autres dépenses du projet portent sur les études topographiques et les études techniques détaillées (11k€), la formation des personnels et de la population à l'hygiène et à la mise en place d'un service de l'eau (11 k€), la mise en œuvre du projet (66 k€ rassemblant la valorisation du travail des villageois, le coût du maître d'œuvre et de l'assistant au maître d'ouvrage, le coût des séjours et du transport de l'équipe projet sur place), les frais administratifs et financiers ainsi que les imprévus (36 k€).

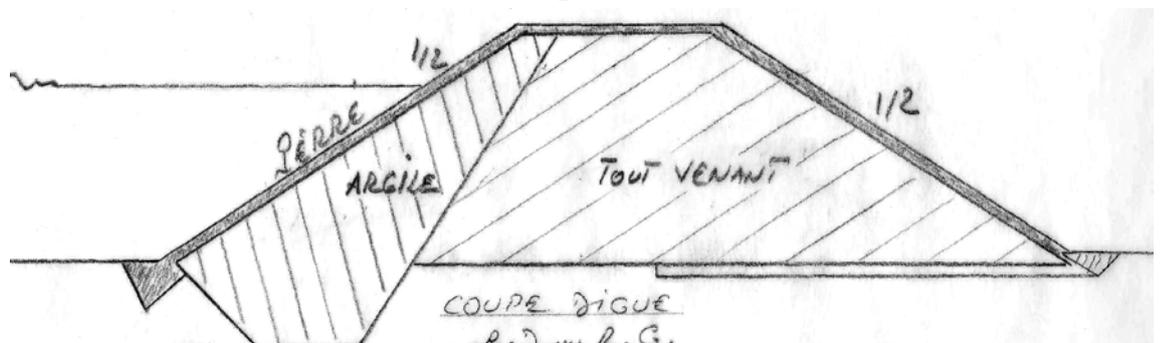
BUDGET PROJET



Sur le premier point, l'obtention de 90 % du financement a été jugée satisfaisante par les principaux bailleurs qui ne se sont plus opposés au démarrage du projet dès lors que nous nous engageons à continuer à rechercher les fonds nécessaires. C'est ce que nous avons fait. Une requête a été déposée auprès du Conseil Départemental de l'Hérault au titre de la Loi Oudin-Santini (décision en mars prochain).

Sur le second point, les relevés topographiques ont été terminés en décembre 2018 permettant de délimiter précisément le site de la digue. L'étude des sols et les calculs de résistance des matériaux sur place (granit et gneiss) ont alimenté un dialogue entre l'équipe d'IPB sur place et nos experts de l'Hérault. Ce dialogue a abouti à la conception de l'ouvrage en gabions et argile, garantissant une retenue de 30.000 m³ avec un débit de crue centennale de l'ordre de 80 m³/seconde, dans une enveloppe budgétaire estimative cohérente avec notre budget.

Plus rien ne s'oppose désormais au lancement des travaux dans les plus



Installation de l'équipe d'AGIRabcd Hérault à Dapaong

Dès le 16 janvier 19, lendemain de notre réunion plénière, Jacques PLAN s'envolait vers Lomé où il a été chaleureusement accueilli par notre partenaire, l'ONG SHD dont le coordonnateur, Joseph TAME l'a accompagné à l'Ambassade de France. Ils ont présenté AGIRabcd SHD et le programme en 3 volets à MM ROHEL et TAHERI du Service de Coopération et d'Action Culturelle.

Dès le lendemain, après un voyage de 13 heures en bus VIP qui optimise la moindre surface disponible, Jacques s'est installé à Dapaong, à 20 km de Sidiki dans une maison de bonne qualité destinée à accueillir 2 à 3 personnes mais dont l'équipement est très spartiate.



La photo de la « MOA » de gauche à droite les responsables des 5 Groupements de femmes, la Présidente du Conseil de Sidiki, et les 2 assistants à maîtrise d'ouvrage : Jacques Plan (AGIRabcd) et Joseph Tomé (SHD)

Au centre - les moyen de transport

A gauche le chantier



Les premières rencontres des autorités sur place :

- **M. NAM Pakédame**, Directeur Régional de la Planification
- **M. DOUTI Evariste**, Directeur Régional de l'Agriculture
- **M. AZOTI Sylvère**, assurant l'intérim du Directeur Régional de l'Hydraulique

ont confirmé leur intérêt pour ce projet et pour une solution de barrage en gabions et argile.

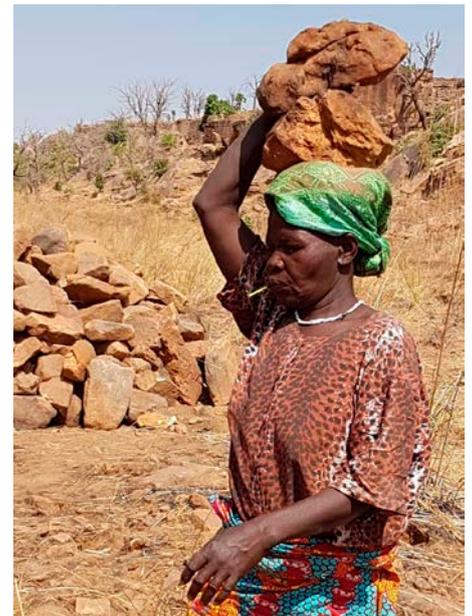
Ils seront associés au prochain Comité de Pilotage à constituer.

Les premiers travaux consistent à ramasser les cailloux destinés à remplir les gabions et à renforcer l'argile qui va constituer le cœur du barrage. Les femmes s'y adonnent à raison d'un groupement par jour, à tour de rôle. Actuellement cinquante tas de pierres ont été constitués, environ 180 à 200 m³, classés par granulométrie.

Une nouvelle Maîtrise d'œuvre technique

Le cabinet IPB nous a fait récemment savoir qu'il souhaitait limiter son implication dans le projet à la phase des études détaillées des ouvrages à réaliser, intégrant le planning d'exécution et les clauses techniques des cahiers des charges destinés à la consultation des entreprises.

L'équipe projet est en phase de recherche d'un nouveau maître d'œuvre. Une consultation est en cours.



Un Comité de Pilotage est en cours de constitution. Il sera présidé par M. le Préfet de Dapaong. La première réunion est prévue le 7 mars.



MAIRIE DE PARIS

GRAND LYON
la métropole



toulouse
métropole



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES INTERVENANTS RETRAITÉS

Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement ONG Association reconnue d'Utilité Publique

45, rue Letort 75018 PARIS - 33 (0) 1 47 70 18 9 - agirabcd@agirabcd.org